

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 36 (1990)

Heft: 13

Rubrik: Petite chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Petite Chronique

Pierre Jonneret

Des vœux

Cette fin d'année nous aura montré en Europe de l'Est comment les institutions politiques, en apparence les plus solides, peuvent se défaire au gré de la marche du temps, souvent ignorée de ceux qui demeurent calés dans leurs habitudes. Quelle que soit la prospérité de notre pays et de ceux qui l'habitent, nous aurions grand tort de ne pas réfléchir sur les chances de survie de notre identité actuelle au sein d'un monde en mutation. Jean-Pascal Delamuraz, à la veille de quitter la présidence de la Confédération, faisait devant la presse un bilan de santé de notre pays et s'inquiétait de la distension du lien confédéral né de notre accoutumance confortable à une Suisse d'opulence et d'automatisme. Il dénonçait également le repli des Suisses sur eux-mêmes dans la frilosité et l'insularisme et parlait même de l'éclatement, à la longue, du pays, faute de raison d'être. Si ce sont les difficultés naturelles et le besoin de se défendre qui ont fait la Suisse, qu'en est-il aujourd'hui de ces facteurs de liaison ? La tentation de repli disait encore « J.-P. D » est heureusement contredite par la vocation d'aventure de la jeune génération. Mais cette vocation n'est pas innocente, elle non plus, car elle s'accompagne souvent d'une considération moindre pour l'existence de la Suisse, sa légitimité, sa raison d'être. N'avons-nous pas nos régionalistes et même nos séparatistes ? Le rôle des Suisses de l'étranger qui ont emporté avec eux une image intacte et idéalisée du pays, avec toutes ses valeurs incomparables et qui ont conservé cette image comme un trésor peut être très important dans la consolidation, voire la restauration, de l'identité de la Suisse, au moment où nous risquons de perdre certains germes de notre souveraineté dans la grande valse européenne. Lorsque la Suisse, fédération d'Etats, faillit s'effondrer au lendemain des guerres napoléoniennes, ce furent les

régiments suisses à l'étranger qui, par leur idée du pays, en maintinrent la cohésion et guidèrent l'esprit des rédacteurs de la Constitution fédérale dans le sens d'une véritable confédération. Sans nous comparer à ces illustres prédecesseurs, nous pensons que dans les circonstances présentes — n'oublions pas qu'un Suisse sur trois a voté pour la suppression de l'armée — les Suisses de l'étranger ont un rôle à jouer. Pour qu'ils puissent le jouer, il convient qu'ils aient à leur disposition des moyens d'expression et de représentation appropriés qui fassent d'eux, des quatre cent mille que nous sommes, une part intégrante de la nation et non pas des voyageurs sans bagage civique. C'est le vœu que nous formons pour vous tous, amis lecteurs, pour votre famille et pour notre pays car, plus que jamais, nous croyons être une force pour lui et souhaitons être à même de le démontrer.

Max Du Bois †

Notre ami Max Du Bois, doyen des Suisses de France, a choisi de nous quitter, à l'âge de 105 ans et trois mois, le 31 décembre dernier. Max Du Bois faisait sa sieste quotidienne quand la mort l'a surpris. Sans doute un dernier pied-de-nez à ce monde qu'il observait avec humour et indulgence. Il était une personnalité exceptionnelle qui avait côtoyé et, parfois, épaulé les plus grands. Le Corbusier lui devait notamment une partie de sa réussite. Max Du Bois a laissé de nombreux documents, objets et souvenirs qui sont autant de témoignages d'une époque de grands bouleversements politiques, sociaux, techniques, artistiques et autres. Cette manne ne pouvait rester cachée, aussi l'Association Française des Anciens Elèves des Ecoles Polytechniques de Lausanne et Zurich (A3LZ) et la Fédération des Sociétés Suisses de Paris (FSSP) ont-elles le projet d'organiser une exposition de ces pièces d'histoire contemporaine. Le Messager Suisse vous préviendra de cet hommage rendu à cette personnalité hors du commun.

Nos amies les bêtes

L'excellent numéro de décembre 1989 de la « Revue Suisse » présentait un forum où des journalistes de différents pays nous délivraient leur vision de la Suisse. Un journaliste brésilien y relevait en particulier la prédilection helvétique pour les chiens, les chats, les oiseaux et autres bêtises. Brigitte Bardot est bien au courant de notre amour pour les cygnes et les mouettes qui poétisent nos sites lacustres et, lors d'une récente émission radiophonique, elle n'a pas manqué de faire remarquer au Ministre français de l'Agriculture soi-même, M. Henri Nallet, que les sacrifices rituels étaient interdits en Suisse alors qu'en France on égorgé les moutons dans les baignoires de Sarcelles. Horreur : le Ministre a répliqué que si la Suisse interdisait les sacrifices, elle n'en autorisait pas moins l'importation des animaux sacrifiés.

Le gavage des oies et des canards est interdit en Suisse. Par contre, on y importe volontiers des foies frais entiers provenant de ces malheureux animaux. Bonne affaire pour nos gourmets ! Les foies ainsi importés sont taxés en douane au tarif des abats... et non des produits de luxe...

On veut bien que cela se fasse, mais pas chez nous ! Est-ce possible ? Amis de tous les animaux, pour en avoir le cœur net, interrogez nos douaniers.

Présence culturelle

Nous ne soulignons peut-être pas assez, dans ces lignes, l'effort qui est fait pour assurer la présence culturelle suisse en France. Effort courageux si tant est que la culture suisse est quelque chose d'assez divers. Notre calendrier donne la liste des différentes manifestations qui marquent cet effort. Encore faut-il s'y rendre. Mais disons qu'il se passe à Pussepin, dans les galeries parisiennes, au Pavillon Suisse de la Cité Universitaire, à la rue Scribe et ailleurs suffisamment de choses pour que nous soyons rassurés sur notre image dans le

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

monde des arts. En un an, la section parisienne de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes Suisses (SPSAS) s'est manifestée à l'Unesco, au Centre Chirurgical Marie Lannelongue (notre couverture), à l'Hôpital Suisse, plusieurs fois à la Porte de la Suisse (exposition « Tendances ») et tout récemment encore à l'occasion du Prix Silvagni qui a l'originalité d'être un prix de dessin. La SPSAS qui a déjà organisé deux expositions à Tours, sera à Dijon l'an prochain et au Musée de Lausanne en 1992.

Et puisque nous avions parlé ici de la charmante Geneviève Küng qui peint si bien les meubles en son ermitage de Honfleur, saluons le fait qu'elle ait été sélectionnée pour le Salon des Arts qui s'est déroulé en janvier à Paris. Chaque œuvre produite doit être une pièce unique en matière d'art décoratif. On oublie souvent que verriers, céramistes, ébénistes et autres ont été toujours à la pointe de la tendance artistique de leur époque.

On déménage

Le Messager Suisse va monter de six étages et de trois arrondissements. A partir du mois de février (date à préciser encore), nous intégrons l'immeuble du 10, rue des Messageries, 75010 Paris, abandonnant l'élégant Faubourg Saint-Germain pour le pittoresque Faubourg Poissonnière, quartier traditionnel des journaux et des imprimeurs, mais voué de plus en plus au prêt-à-porter. Beaucoup se souviennent de la maison de la rue des Messageries qui fut autrefois la Maison suisse de Paris avec une salle de spectacle et une brasserie en sous-sol où nos compatriotes se retrouvaient le soir. L'immeuble abrite toujours le Cercle Commercial Suisse et son école de langue française aux cent élèves venus d'Outre-Sarine. Avec la présence du journal, l'immeuble reprendra un peu plus de sa teinte totalement helvétique, qu'il n'aurait jamais dû perdre. Mais la guerre était passée par là. Ce quartier proche de la gare de l'Est abritait autrefois nombre de nos compatriotes. La première légation de Suisses en France y était installée rue Blanche, du temps de Napoléon III qui était un condisciple et un ami d'enfance du Ministre de Suisse. Spécialistes de la machine à coudre, des premières machines à écrire et des petites machines d'imprimerie, nos compatriotes s'y installèrent sans trop s'éloigner de la gare où ils avaient débarqué pour l'aventure parisienne. Plusieurs restaurants suisses jalonnaient les rues de l'endroit : Jimmy, La Taverne de Genève, La Brasserie de la Lune, Chez le Négus, tous disparus aujourd'hui pour être remplacés par turcs, tunisiens et cachères, « prêt-ap » impose. Nous y serons bien avec de la clarté, de l'espace, du soleil par dessus les toits et nos amis de l'Ecole Suisse.

A cheval les numéros !

Le présent numéro du Messager Suisse porte la mention « janvier-février ». Que nos lecteurs se rassurent, nous n'allons pas leur envoyer désormais des numéros doubles. Mais pour des raisons d'organisation, nous avons été amenés à reculer l'envoi de notre journal à la fin du mois. Il y aura donc un numéro janvier-février, un numéro février-mars, (mais aussi un numéro supplémentaire en mars, celui de la Revue) et ainsi de suite. Ce qui veut dire que ce sont toujours onze numéros du Messager Suisse et de la Revue qui parviendront à nos abonnés. Ce système permet d'assurer une meilleure mise en page et des relations plus rationnelles avec notre imprimeur et nos rédacteurs.

Formulaire d'abonnement au « Messager Suisse »

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Pays :

Inscrit au Consulat de :

Je désire m'abonner au MESSAGER SUISSE (Tarif 1990)

- Abonnement normal de F.F. 140.- (France métropolitaine)
- Autres pays y compris les TOM/DOM F.F. 150.-
- Abonnement de soutien (tous pays) à partir de F.F. 170.-

Règlement ci-joint à l'ordre de la F.S.S.P.-M.S.
effectué par :

- chèque postal, C.C.P. : 12 273 27 G Paris
- chèque bancaire (joint)
- mandat-lettre (joint)

Formulaire et titre de paiement à envoyer à :

Messager Suisse,

Service des Abonnements, D.I.P., 70, rue Compans, 75940 Paris, CEDEX 19